

ECAP L et GreyT

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identification de produit

Nom du produit : ECAP L/GT – PANNEAUX EN POLYSTYRÈNE EXPANSÉ (EPS blanc ou gris) AVEC RAGREAGE ET TREILLIS
Typologie chimique : mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Système semi-fini pour panneau thermo-isolant

UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES : les utilisations pertinentes sont ci-dessus indiquées. D'autres utilisations sont déconseillées, à moins qu'une évaluation soit effectuée, avant cette utilisation, et que celle-ci démontre que les risques liés soient parfaitement identifiés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom : Edilteco France
Adresse : BP 70731
49307 Cholet Cedex – France
Téléphone : 0825 825 533
Fax : 0825 850 050
E-Mail : info@edilteco.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

0825 825 533 (horaire : 08h00 – 17h00)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas dangereux.

Classification selon la Directive 67/548/CEE

Aucune

Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P501 : Disposer des déchets conformément à la réglementation locale/régionale/nationale

2.3 Autres dangers

Dangers pour la sécurité : Le PSE après le moulage laisse du pentane résiduel qui pourrait former des mélanges explosifs vapeur-air dans les espaces fermés, par exemple pendant le transport et le stockage.

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne présente pas de risques particuliers pour l'environnement, à l'exception du respect des recommandations référencées dans les paragraphes 6, 8, 12 e 13.

Le produit ne correspond pas aux critères des PBT e vPvB, aux termes de l'annexe XIII du REACH (Règlement 1907/2006/CE).

3. Composition/informations sur les composants

Informations sur la composition

Produit inorganique constitué par des panneaux en PSE, ragréage et d'un treillis.

Le mélange est composé des substances dangereuses suivantes, reprises dans l'Annexe I de la directive 67/548/CEE et successives adaptations qui sont basées sur l'Annexe VI de la même Directive 67/548/CEE. En plus, la classification est aussi basée sur le règlement 1272/2008/CE.

Substance	N. CAS	EINECS	Concentration	Classification Dir. 67/548/CEE		Classification Rég. 1272/2008/CE		
				Symbole	Phrase de Risque	Classe de danger	Catégorie de danger	Indication de danger
pentane	109-66-0	203-692-4	< 1%	F	R11	Flam. liq	2	H225

Le produit n'est pas concerné par l'obligation du registre REACH.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Il est rappelé que l'administration de médicaments et l'usage d'appareils médicaux doivent être effectués sous le contrôle de personnel sanitaire. Il est rappelé aussi qu'en cas d'accident, la première intervention doit être effectuée par une personne compétente, dans le but d'éviter d'ultérieures complications ou des dégâts à la personne accidentée.

Des dispositifs de protection individuels pour les secouristes ne sont pas nécessaires, mais ils doivent éviter l'inhalation de la poussière et le contact avec le produit humide ou mélangé. Au cas où cela n'est pas possible, ils doivent adopter les dispositifs de protection individuels décrits dans la section 8.

Cas de contacts avec les yeux/peau/ingestion

Aucune mesure spécifique ne doit être prescrite pour les voies de contacts susmentionnées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux

Aucun effet n'a été constaté

Peau

Aucun effet n'a été constaté

Inhalation

Aucun effet n'a été constaté

Ingestion

Aucun effet n'a été constaté

Environnement

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Voir 4.1: Remettre la présente Fiche des Données de Sécurité.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le mélange n'est pas combustible, ni inflammable, ni explosif.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

L'eau, CO₂, mousse, poussière chimique selon les matériaux impliqués dans l'incendie.

Informations sur les moyens d'extinction appropriés : Non importantes.

Moyens d'extinction non appropriés : Aucun en particulier.

Indiquez si quelques moyens d'extinction sont adaptés à une situation déterminée liée à la substance /mélange : Aucun en particulier.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun en particulier.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun en particulier.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éloignez, de la zone intéressée, les personnes non concernées dans l'intervention d'urgence.

Mettez un masque, des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Ne fumez pas.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes de produit avec de la terre et du sable. Évitez la dispersion du mélange dans les cours d'eaux ou dans les réseaux d'assainissement. Si le produit s'est accumulé dans l'eau ou dans les réseaux d'assainissement ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, le communiquer aux autorités compétentes. Ramassez rapidement le produit en portant des vêtements de protection. Contenez la fuite et



ramassez-le mécaniquement, en évitant de générer une poussière excessive. Après le ramassage, lavez à l'eau, la zone et les matériels utilisés.

6.3 Références aux autres sections

Si nécessaire, allez aux sections 8 e 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pendant l'utilisation du produit, ne mangez pas, ne buvez pas.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez le produit dans son emballage d'origine bien fermé. Stockez-le dans un endroit sec, bien ventilé et loin d'une source de chaleur et de la lumière. Tenez la préparation hors de la portée des enfants. Stockez-le loin des aliments, des boissons et des nourritures pour animaux.

Consultez aussi la section 10.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition des substances contenues

Pentane

TWA : 600 ppm

MAK : 1000 ppm 3000 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelles

Aucune mesure spécifique.

Protection de la peau

Vêtement de travail.

Protection des mains

Vêtement de travail.

Information et mesures générales : conseils généraux

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : État physique	Solide
Odeur	Inodore
pH	Neutre
Point d'ébullition (à pression atmosphérique)	Donnée non applicable
Inflammabilité	Classe E
Points d'inflammabilité (solides, gaz)	370 °C (basé sur la donnée de pentane résiduel)
Propriété explosive : limites d'explosivité (en % de volume d'air) : limite inférieure	1,3 % v/v
Propriété explosive : limite d'explosivité (en % de volume d'air) : limite supérieure	7,8 % v/v
Propriété comburantes	Donnée non applicable
Pression de vapeur	Donnée non applicable
Densité relative	10-50 kg/m ³ à 20°C
Densité de vapeur (air = 1)	Donnée non applicable
Solubilité dans les gras et/ou dans les solvants organiques	Donnée non applicable
coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non applicable
Point de ramollissement	85 – 100 °C



Autres informations

Non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Se décompose au-dessus de 200 °C.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matériels incompatibles

Aucun.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Styrène monomère.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données toxicologiques sur le produit ne sont pas disponibles. Faites attention à la concentration de chaque substance afin d'évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition.

Ci-après, les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

Des études expérimentales sur le mélange n'ont pas été effectuées. En ce qui concerne les aspects de toxicité pour l'homme, il faut évaluer les substances dangereuses composant le mélange indiquées au point 3 de la fiche.

Toxicité aiguë par voie orale, cutanée et inhalatoire

Aucune valeur expérimentale disponible ou importante pour les substances composant le mélange et présentées au point 3 de la fiche. La décomposition thermique à hautes températures, par exemple, la coupe à fil chaud, peut occasionner l'émanation de styrène et dans ce cas, il est conseillé de prendre en considération la limite d'exposition au styrène (ex. coupe à fil chaud).

Corrosif et/ou irritant pour la peau, les yeux et l'appareil respiratoire

Non irritant.

Sensibilisateur

Aucun pouvoir sensibilisateur du mélange n'a été démontré.

Toxicité à long terme (subaiguë, subchronique, chronique)

Le mélange n'a pas d'effets constatés ou potentiels après une exposition prolongée.

Cancérogènes, Mutagénèses et Toxicité Reproductive (fertilité et développement)

Il faut considérer que les effets cancérogènes du mélange n'ont pas été constatés pour l'homme.

Il faut considérer que les effets mutagènes du mélange n'ont pas été constatés pour l'homme.

Il faut considérer que les effets de toxicité du mélange n'ont pas été constatés pour l'homme.

Exposition

Les voies d'exposition potentielles sont : le contact cutané.

Utilisez le produit selon les bonnes pratiques de travail.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Des données éco toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles. Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement. Il n'y a pas d'indications de toxicité en phase sédimentaire.

En cas de dispersion de grande quantité du produit dans l'eau, les effets d'écotoxicité pour la vie aquatique sont possibles, dans des circonstances déterminées.

12.2 Persistance et dégradabilité

Des fragments du produit ne sont pas biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non important.

12.4 Mobilité dans le sol

Flottabilité dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non important.

12.6 Autres effets néfastes

Des petits fragments de PSE peuvent avoir un effet physique sur les organismes aquatiques et terrestres.

Des fragments typiques de PSE peuvent transiter à travers les systèmes digestifs des animaux les laissant chimiquement invariants.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, récupérez et envoyez aux organismes compétents autorisés ou à l'incinération dans les conditions contrôlées. Pour la manipulation et les mesures en cas de perte accidentelle du déchet, les indications fournies dans les paragraphes 6 et 7 sont valables.

Le produit et ses mélanges, classés comme déchets non dangereux, ne présentent pas de risques particuliers dans le cas d'une éventuelle élimination. Toutefois, il faut éviter la dispersion dans les cours d'eau ou dans les réseaux d'assainissement. Même les emballages vides doivent être gérés conformément à la normative en vigueur sur les déchets non dangereux.

Des précautions et des actions spécifiques doivent être évaluées en relation avec la composition du déchet.

Agissez selon les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Dangereux pour le transport sur les autoroutes – ADR NON

Le produit n'entre pas dans aucune classe de danger pour le transport de marchandises et donc, n'est pas soumis aux règlements relatifs suivants : IMDG [voie maritime, ADR [sur autoroutes], RID [voie ferrée] ICAO/IATA [voie aérienne]. Pendant le transport, évitez la dispersion éolienne en utilisant des conteneurs fermés.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement CE 18/12/2006 n°1907

Règlement CE 09/10/2008 n°987

Rectification au Règlement CE n°987/2008 de la Commission – 08/10/2008

Décret du Ministère de la Santé 10/05/2004

Décret du Ministère de la Santé 17/02/2005

Règlement CE 22/06/2009 n°552

Règlement CE 16/12/2008 n°1272

Règlement UE 20/05/2010 n°453

Décret-loi 09/04/2008 n°81 et successives modifications et intégrations

Prescription du Règlement 1907/2006/CE "REACH"

Informations générales

Vigilance Sanitaire : à discrétion du médecin compétant.

Selon le prévu dans le Décret-législatif n°81/2008, article 229.

La liste des références législatives est indiquée et celle-ci n'est pas exhaustive. L'utilisateur du produit est obligé d'approfondir, dans chaque cas spécifique, la normative et les recommandations relatives à l'utilisation correcte du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres informations

La présente Fiche des Données de Sécurité a été soumise aux modifications conformément au règlement 453/2010/UE, relatif à la modification de l'annexe II du Règlement CE n° 1907/2006 (REACH) sur le s "Prescriptions pour le remplissage des fiches des données de sécurité (FDS).

16.2 Abréviation et acronymes

ADN : Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.

ADR : Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CL50 : Lethal Concentration 50 %

CLP : Classification, Labelling and Packaging

CSR : Rapport sur le Sécurité Chimique

DNEL : Derived no effect level

EC50 : Median effective concentration

Generali e/o Varie

La présente fiche annule et remplace toute version précédente.

Les informations reportées sont basées sur les meilleures connaissances du compilateur à la date indiquée au préambule. Celles-ci se réfèrent exclusivement au produit indiqué.

Néanmoins, elles peuvent être considérées non adaptées en cas d'associations ou de mélanges. L'utilisateur doit se conformer aux normatives en vigueur et s'assurer de la mise à jour, de la capacité et de l'intégralité des informations contenues; cela en relation à l'utilisation spécifique qui doit être faite du produit.

Source des données utilisées pour l'établissement de la fiche :

HSDB - Hazardous Substances Data Bank. Bethesda, MD: National Library of Medicine CD Rom Chem Bank.

ACGIH Threshold limit values for chemical substances and physical agents and biological exposure indices (TLVs and BEIs).

Micromedex – Poisindex Toxicologic Managements – Banca Dati Informatizzata.

Lewis, Richard J. Sr. Wiley (2000) Sax's Dangerous Properties of Industrial Materials - Interscience Publication. Tenth Edition.

Bozza Marrubini M.R., Ghezzi Laurenzi R., Uccelli P. Intossicazioni acute Meccanismi, diagnosi e terapia. Seconda Edizione.

Organizzazione Editoriale Medico Farmaceutica, Milano, 1992.

RTECS - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances CD Rom Chem Bank – National Library of Medicine of Bethesda (USA) by National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).